STAGE ÉTÉ 2023

ORGANISÉ PAR

2ÈME ÉDITION !

COMITÉ NORD FFHANDBALL

Parc OLHAIN

DU 20 AU 25 AOÛT 2023
PARC D'OLHAIN

AU PROGRAMME : HANDBALL
ACCROBRANCHE
PARCOURS FILET
PISCINE
VTT
...

Années d'âges : 2011-2010-2009
Tous niveaux

2 Conseillers Techniques Fédéraux

3 Educateurs sportifs expérimentés

50% Handball
50% Multisports

PENSION COMPLÈTE

30 Places disponibles !

490 Euros

Inscription dès maintenant sur www.comitenordhandball.fr

COMITÉ NORD FFHANDBALL

Défis sports

Parc OLHAIN

SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DU STAGE 3

2. PROJET PEDAGOGIQUE 5

3. PROJET DE FONCTIONNEMENT 9

4. LES MOYENS 13

5. LE TROUSSEAU 15

6. PROGRAMME DU STAGE 16

7. INSCRIPTION 17

8. REGLEMENT INTÉRIEUR - CONDITIONS GENERALES DE VENTES 19

1. DESCRIPTIF DU STAGE

L'ORGANISME :

Le **Comité Nord de Handball** est une association de loi 1901 créée en 1969 et affiliée à la **Fédération Française de Handball.** Le siège est situé au 26 Rue Denis Papin, 59650 Villeneuve d'Ascq.

Elle a pour objet la promotion et la diffusion de l'activité Handball sous toutes ses formes. Cela sur le ressort géographique du Département du Nord, dans le cadre de la délégation reçue selon les dispositions de l'article 6.1 a) des statuts de la Fédération Française de Handball et en relation avec la Ligue des Hauts-De-France de Handball.

L'association a été déclarée en préfecture du Nord sous le n° Siret 328 321 377 00041

Président : Jean-Luc Bocquillon

Contact : 5759000@ffhandball.net

Téléphone : 03.20.59.92.51

Numéro organisateur du séjour Comité Nord de Handball : 059ORG1376

En tant que Comité, nos missions sont :

- Promouvoir la pratique du Handball et ses disciplines dérivées (Handfit, BeachHandball…) sur le département.
- Assurer un rôle éducatif et social auprès de nos pratiquants à travers nos championnats, nos interventions en milieu scolaire et nos événements.
- Organiser et gérer les championnats départementaux
- Accroître le nombre de clubs et de pratiquants
- Détecter et former les meilleurs jeunes éléments du département, dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral.

Retrouvez d'autres informations sur notre structure via notre site internet : https://comitenord-handball.fr/documents-utiles-comite/ (Statuts, règlement intérieur…)

Objet du stage :

- Typologie : Stage sportif avec hébergement en pension complète
- Tarifs : semaine du 20 au 25 Août : 490 euros TTC
- Lieu : Parc Départemental de Nature et de Loisirs d'Olhain à Maisnil-lès-Ruitz

➔ Objectifs :

- Eduquer par le sport : Respect, humilité, effort, plaisir
- Rencontrer : Mixité, esprit d'équipe

- Responsabiliser : Développer l'autonomie et la solidarité
- Jouer : Ambiance, partage, plaisir

Situé dans le Pas-de-Calais, le Parc Départemental d'Olhain, **propriété du Conseil Départemental du Pas-de-Calais**, s'étend sur les communes de Fresnicourt-le-Dolmen, Maisnil-lès-Ruitz et Rebreuve-Ranchicourt. Il s'implante au sein d'un massif forestier de 450 hectares. Il a été créé en 1973.

Que vous soyez amoureux des activités de plein air, à la recherche de sensations fortes, grand sportif ou que vous ayez tout simplement envie de vous détendre, le Parc Départemental d'Olhain nous accueille dans un cadre préservé de 200 hectares.

Les chambres sont spacieuses, modernes et fonctionnelles. Toutes les chambres disposent de salle de bain privée (WC et douche), les logements sont en dur, chaque chambre accueille 1 à 4 personnes.

Capacité d'accueil des stages :

Semaine du 20 au 25 Août : Groupe de 30 enfants avec mixité.

Public accueilli : Stagiaires nés 2009,2010, 2011 et licencié(e)s au Comité Nord de Handball.

L'ORGANISME D'ACCEUIL :

Parc Départemental de Nature et de Loisirs d'Olhain à Maisnil-lès-Ruitz

Habilitations résidence d'accueil

N° D.D.J.S Déclaration d'un local hébergeant des mineurs 625401002

N° D.D.J.S 06298ET0508 (concernant les activités sportives)

N° HABILITATION IM075120400 (concernant l'organisation et la vente de séjour)

N° POLICE D'ASSURANCE SMACL 001652/W

N° D.S.V 62 356 600 en date du 13/08/2010

AVIS FAVORABLE de l'inspection académique de Lille en date du 17/03/06 pour recevoir des classes des écoles maternelles, élémentaires, et classes adaptées à l'accueil des handicapés intellectuels et moteurs.

AVIS FAVORABLE d'accueil d'enfant de moins de six ans (24 à 28 enfants de moins de 6 ans maximum).

2. PROJET PEDAGOGIQUE

11-14 ans

Tous les adultes présents sur le centre ont un rôle important à jouer pour le bon déroulement du séjour. Chacun doit toujours être disponible, volontaire, dynamique, motivé et porteur du projet du centre, afin d'atteindre notre objectif principal :

Que chaque enfant passe de bonnes vacances,
Dans un lieu d'éducation privilégié et de qualité.

Le projet pédagogique et l'organisation du séjour reposent sur des éléments de connaissance des enfants de **11 à 14 ans**.

Pour que chaque enfant vive pleinement ses vacances et puisse y trouver source d'enrichissement, nous devons répondre à ses besoins :

- Besoin de sécurité matérielle et affective
- Besoin de développer son autonomie
- Besoin de vivre à son rythme
- Besoin de socialisation.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le stage d'été 2023 du Comité Nord a également pour objectif de sensibiliser les jeunes à la vie en communauté. Le respect des règles, le respect des autres, la répartition des tâches, les activités en groupe et l'hébergement en chambres, par groupe, concourent à atteindre cet objectif.

Le stage permet aux jeunes de mieux se connaître, de coopérer et de s'apprécier dans un climat de convivialité. Les groupes sont élaborés de manière que les jeunes et les moins jeunes, les garçons et les filles, s'associent et collaborent à la réalisation d'un projet commun.

Ce stage participe ainsi à un apprentissage au « vivre ensemble »

SECURITE MATERIELLE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT

- Être et se sentir en sécurité :
  - Matérielle : dans les locaux, les activités, les déplacements
  - Affective : lieux et personnes inconnus, séparation de la famille
- Que les enfants connaissent bien les adultes de la colonie et réciproquement

- Connaître les règles de vie sur le centre
- Avoir des repères dans le temps et dans l'espace
    - Permettre les relations avec la famille (mail, sms…)

DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION

- Respecter le besoin et l'envie de faire seul, à plusieurs, avec ou sans l'adulte
- Permettre de prendre des responsabilités et de les assumer
- Faire confiance et le dire
- Permettre de faire des choix, de décider pour soi, selon ses propres envies
- Permettre d'agir seul, en donnant les moyens de réussir ce qui est entrepris
- Tout est source d'apprentissage, dans le jeu comme dans la vie quotidienne
- Être conscient de ce dont ils sont capables

RESPECT DU RYTHME DE VIE DE L'ENFANT EN VACANCES

- L'enfant en vacances doit pouvoir rompre avec le rythme de la vie sociale
- Il doit avoir la possibilité de dormir, se reposer, manger, jouer, rêver, flâner…suivant son rythme personnel

SOCIALISATION

- Pour apprendre à vivre avec l'autre et à le respecter
    - Privilégier des relations de collaboration plutôt que de compétition

CONCEPTION DE L'ACTIVITE

- Chaque individu a ses propres besoins en matière de rythme et d'activités
- Le jeu est une activité spontanée fondamentale chez les enfants. C'est au travers du jeu qu'ils découvrent le monde et les règles qui le régissent

- Les animateurs doivent dialoguer avec les enfants et décider ensemble des activités du lendemain ou des jours suivants

- Le choix d'activités doit être étendu, en permettant des activités individuelles ou collectives

ORGANISATION EN GROUPE D'AGES/NIVEAU ET PAR MIXITE

- Les enfants répartis en 2 groupes d'âges et/ou de niveau et par respect de la mixité afin de mieux respecter les besoins et envies en matière de rythme de vie et d'activités

- À l'intérieur de ces groupes, pour favoriser la connaissance mutuelle, renforcer les possibilités d'échanges et aider les enfants à avoir des repères, chaque animateur s'occupe plus particulièrement d'un petit groupe pour la vie quotidienne

L'EQUIPE D'ADULTES

Le projet pédagogique et ce stage sont élaborés par une équipe pluridisciplinaire composée : D'un directeur de centre, de deux conseillers techniques fédéraux (CTF), d'un éducateur sportif diplômé d'un DEUG STAPS option Handball, ainsi que d'un animateur sportif titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent. L'équipe encadrante possède l'ensemble des diplômes nécessaires à l'encadrement de mineurs durant cette semaine de stage.

Globalement, cette équipe pluridisciplinaire se distingue en 3 axes :

- **La direction** : Elle est garant de la réalisation du projet. La responsabilité globale du centre lui incombe. Outre les fonctions spécifiques de chacun, elle assume un rôle d'aide et de formation auprès des encadrants. Elle a le souci de les mettre en situation de réussite dans leur travail. Elle coordonne l'ensemble des encadrants et gère la partie administrative et budgétaire du centre.

- **L'animation** : Elle est le noyau du centre car les animateurs vivent en permanence avec les enfants. Ils doivent être disponibles et à l'écoute des enfants. Ils assurent leur sécurité physique et affective. Ils sont là pour les enfants. L'équipe d'animation s'assure également d'avoir à disposition tout le matériel nécessaire à la bonne tenue des activités.

- **La technique** : Elle joue un rôle essentiel dans le bon déroulement du stage, et notamment par la qualité des séances Handball qui seront proposées. Ces séances sont élaborées en cohérence avec le projet pédagogique et le projet de fonctionnement.

LES OBJECTIFS SPORTIFS

Le stage d'été 2023 d'Olhain a la particularité d'offrir un nombre important de pratiques sportives diverses et variées. Par ailleurs, les nombreux entrainements Handball, composés au plus juste des possibilités des stagiaires pourront leur permettre de retrouver un pic de forme et de retrouver les sensations handball avant le début de saison.

Le stage d'Olhain s'adresse à des jeunes handballeurs, déjà licenciés auprès du Comité Nord de Handball. Les joueurs et joueuses pourront être d'âge et de niveau d'expertise différents. Pour chaque tranche d'âge, l'hétérogénéité des jeunes est gérée par la constitution de groupes de niveau.

Des contenus globaux liés aux différentes pratiques sportives ou spécifiques au Handball seront proposés aux jeunes tels que : la découverte d'une nouvelle activité (Règles du jeu, objectif…), le développement des intentions propre à la logique de chaque activité (prise de décision, prise de risque, élaboration d'une stratégie individuelle et/ou collective…) mais aussi l'amélioration des capacités motrices et perceptives.

Ce stage pourra permettre à chaque stagiaire d'avoir une meilleure perception de son appétence pour les activités sportives et de son potentiel sportif, handball ou non.

Concernant l'activité Handball -raison d'être de notre stage- une observation initiale et un bilan final individualisés seront effectués avec chaque jeune afin de permettre pour chacun, la détermination de ses points forts et points faibles.

3. PROJET DE FONCTIONNEMENT

1 - Sécurité matérielle et affective de l'enfant

C'est une exigence primordiale attendue d'un animateur et bien compréhensible des parents qui nous confient leur enfant.

Le fonctionnement en groupes et la présence d'un animateur de référence pour la vie quotidienne doit permettre aux enfants de bien connaître les adultes du groupe et réciproquement.

Le milieu et les activités sont pensées en fonction de la sécurité des enfants.

Sécurité matérielle :

- Sécurité lors des activités, dans les locaux, lors des déplacements
- Elle est de tous les instants.

Sécurité affective :

- Attitude calme des adultes en toutes circonstances
- Informer l'enfant des règles de fonctionnement du centre ; présence d'un adulte la nuit en cas de problème, comment se passe le réveil…
- Sécuriser l'enfant qui se sent éloigné de sa famille, énurétique, qui a peur la nuit…
- En cas d'énurésie, l'animateur effectue avec l'enfant, dans la discrétion, le change du lit et des vêtements.
- Être à l'écoute de ceux qui ont besoin de se confier mais aussi de ceux qui se replient sur eux-mêmes.
- Favoriser ce qui sécurise l'enfant : peluche, doudou, photos…

2 - Développement de l'autonomie et responsabilisation

- L'enfant a envie et besoin de faire tout seul pour apprendre. Il faut lui donner les moyens de faire ce qu'il souhaite, dans la limite du raisonnable et de ses possibilités, et bien sûr sans négliger la sécurité.
- L'adulte est présent pour montrer, aider si l'enfant le souhaite et donner les moyens de réussir ce qu'il entreprend.
- Le centre de vacances est un lieu d'apprentissage à l'autonomie, dans tous les moments de la journée : se lever, s'habiller, se servir à table, utiliser un outil… sont des activités à la portée des enfants, même si cela nécessite de la patience, de l'organisation et un accompagnement.

- A table, cet accompagnement nécessite un adulte par table. Il faut inciter l'enfant à goûter, lui apprendre à se servir suivant sa faim afin de finir son assiette et à partager.

- L'enfant peut prendre en charge la préparation et la réalisation de certaines activités.

3 - Respect du rythme de vie de l'enfant en vacances

Il est essentiel de respecter le rythme de vie des enfants dans tous les domaines : temps de sommeil, temps calme, repas, douches…
Nous devons en particulier rompre avec les rythmes scolaires, n'oublions pas que l'enfant est en vacances.

Le réveil :

- La durée du sommeil varie avec l'âge

- Il faut donc veiller à ce que les premiers réveillés respectent le sommeil des autres (rôle de l'animateur de service)

- Un enfant qui se lève tard manque peut-être de sommeil (heure de coucher trop tardive, besoin d'une sieste)

Temps de repos et temps calme :

- Tout au long de la journée, l'enfant qui en éprouve le besoin doit pouvoir s'isoler, se reposer

- Les temps d'après déjeuner doivent permettre aux enfants de pratiquer des activités calmes, de redémarrer progressivement l'après-midi, de se reposer, voire de dormir.

Le coucher :

Faire ne sorte que le coucher se déroule dans les meilleures conditions :

- Ne pas laisser passer les signes de l'endormissement

- Ne pas trop prolonger la veillée afin que les enfants aient un moment à eux dans la chambre sans avoir à les presser

- Pas de mise au lit punition ; dormir est un besoin vital pas une sanction.

Prendre son temps :

Mis à part certains horaires impératifs pour des raisons d'organisation (temps de repas) les enfants peuvent prendre le temps de faire les choses, tous ne vont pas à la même vitesse.

Nous veillerons au rythme des activités dans la journée et tout au long du séjour ; recherche d'un équilibre entre les activités calmes et les activités plus intenses.

4 - Socialisation :

- La colonie est un endroit privilégié pour apprendre à vivre avec les autres ; la vie collective oblige à tenir compte des autres et à les respecter.

- L'adulte doit apprendre à l'enfant le respect d'autrui, dans des situations simples comme le réveil matinal, la propreté des lieux, la conduite lors des repas, l'utilisation du matériel, le langage, le partage…

- Les enfants doivent pouvoir entretenir des relations avec les autres enfants et les adultes de la collectivité.

- Les relations sociales sont de tous les instants. Le moment du repas est un moment privilégié de dialogue.

5 – Hygiène

Il y a nécessité d'une collaboration étroite entre animateurs, assistant(e) sanitaire, lingère et intendant(e).

Hygiène corporelle :

- Une toilette quotidienne et complète tant au niveau de l'hygiène que du bien-être corporel

- L'enfant doit se brosser les dents matin et soir minimum

- Il doit se laver les mains chaque fois que nécessaire et en particulier avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes

- Les sous-vêtements (slip, maillot de corps, chaussettes) sont changés chaque jour après la douche.

- Le pyjama est mis au moment du coucher

Hygiène alimentaire :

- Le repas est un moment essentiel de la journée d'abord parce que se nourrir est vital ensuite parce que c'est un moment privilégié d'échanges

- A chaque repas il faut veiller à la façon de manger des enfants (quantités, variété des plats goûtés, comportements à table avec les autres).

- Le petit-déjeuner, repas essentiel, est souvent méconnu des enfants. Il faut veiller à ce que chacun mange et éventuellement leur apprendre à le faire

- Bien qu'il soit difficile de modifier leurs habitudes alimentaires, nous devons demander aux enfants de goûter, sans pour autant les tyranniser. Avec diplomatie et motivation, on y arrive.

Soins :

- Faire particulièrement attention aux enfants en traitement ayant des allergies ou des contre-indications

- Surveiller les « petits bobos » (éruptions, piqûres, démangeaisons, douleurs), le cuir chevelu (parasites).

4. LES MOYENS

LES MOYENS MATÉRIELS :

Les enfants sont accueillis au parc départemental d'Olhain (https://www.parcdolhain.fr/nous-decouvrir/)

Les activités sportives se déroulent dans un gymnase situé sur le site d'hébergement, ou sur l'ensemble du site concernant les activités réalisées par un prestataire extérieur, à savoir le parc départemental d'Olhain ou l'organisme Passion Aventure.

Aucun déplacement hors du site d'accueil n'est à prévoir. Les stagiaires profiteront également de tous les avantages en libre-service liés aux équipements du complexe.

L'ensemble du matériels nécessaires aux activités est prise en charge par le Comité Nord Handball, le Parc départemental Olhain et ses prestataires extérieurs ou l'organisme Passion Aventure (concernant l'activité Accrobranche). Cela exclu de l'équipement personnelle traditionnelle (Short, T-shirt, chaussures, chaussettes, maillot de bain…).

Du matériel d'animations divers sera également fournis par la structure organisatrice. Une trousse à pharmacie complète sera également constamment avec chaque groupe.

LES MOYENS COMMUNICATIONNELS :

Nous communiquerons sur nos stages à travers le mail, nos réseaux sociaux et notre site internet : https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/ sur lequel vous pouvez retrouver divers documents administratifs comme

• Les conditions de vente, le règlement intérieur du stage, le descriptif du stage etc….

➔ **Suivi de vos enfants**

Un résumé des activités des stagiaires est envoyé 2 à 3 fois durant la semaine par mail aux parents (vérifiez L'adresse mail donnée). De nombreuses photos sont déposées durant le stage sur la page Facebook « Comité Nord Handball » que vous pouvez facilement rejoindre en utilisant votre moteur de recherche.

LES MOYENS HUMAINS :

L'équipe se compose d'un directeur de centre, de deux conseillers techniques fédéraux (CTF), d'un éducateur sportif, ainsi que d'un animateur sportif titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent. L'équipe encadrante possède l'ensemble des diplômes nécessaires à l'encadrement de mineurs durant cette semaine de stage.

1 DIRECTEUR :

Missions :

• Faire appliquer les objectifs fixés par le projet pédagogique ;

• Organiser et animer les réunions de préparation et de bilan avec l'ensemble de l'équipe ;

• Evaluer le travail fourni par les animateurs et des entraîneurs ;

• Veiller au respect de règles de vie en collectivité ;

• Faire le lien avec les différents partenaires ;

• En charge du budget.

2 CADRES TECHNIQUES DIPLÔMÉS HANDBALL :

Missions :

• Préparation-animation et évaluation des séances handball

2 ANIMATEURS (Titulaire DEUG STAPS et BAFA ou équivalent)

Missions :

• Proposer aux stagiaires des activités qui permettent de répondre aux objectifs fixés par le projet Pédagogique ;

• Tenir compte du rythme de vie des stagiaires ;

• Assurer la sécurité physique, morale des stagiaires ;

• Communiquer avec l'ensemble de l'équipe.

La quasi-totalité de nos encadrants est formée aux gestes de premiers secours (PSC1) afin d'encadrer les enfants dans les meilleures conditions et conformément aux dispositions en vigueur.

D'autres missions annexes pourront être assurés par nos encadrants comme la fonction de « photographe » afin de pouvoir relater au mieux la vie quotidienne du stage auprès des parents.

5. LE TROUSSEAU

- Slip / Culottes au moins 8
- Chaussettes au moins 8 (Sport et ville)
- Pyjama 1
- Tee shorts au moins 8 (Sport et ville)
- Shorts au moins 4
- Survêtement 1
- Sweat shirt 2
- Maillot (pas de short de bain) 1
- Paire de chaussures pour le hand 1 (non neuve car risque d'ampoule)
- Paire chaussures de sport extérieur 1 (non neuve car risque d'ampoule)
- Tenue de ville au moins 1
- Paire de chaussures de ville 1
- Serviettes de toilettes 1
- Nécessaire de toilette 1
- Serviette de bain pour la piscine 1
- Sac de sport 1
- Sac à dos 1
- Protections de hand (genouillère, coquille gardien) |si nécessaire
- Claquettes ou tongs 1
- Vêtement de pluie 1
- Casquette 1
- Gourde 1
- Crème solaire 1
- Crème après soleil 1

6. PROGRAMME DU STAGE

Durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les cadres du Comité Nord de Handball sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Dimanche 20 Août		Lundi 21 Août		Mardi 22 Août	
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
		Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner
		Activités		Activités	
		Repas		Repas	
		Temps calme		Temps calme	Handball
		Handball	ANIMATION (anim)	Handball	Temps calme
		Gouter		Gouter	
Arrivée des stagiaires et installation en chambre 15H - 16H30		ANIMATION (anim)	Handball	Activités	
		Douche + Temps Calme		Douche + Temps Calme	
Repas		Repas		Repas	
HANDBALL		Veillée		Veillée	

Mercredi 23 Août		Jeudi 24 Août		Vendredi 25 Août	
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner	Petit Déjeuner
ANIMATION (anim)	Handball	Handball	Activités	Activités	
Handball	ANIMATION (anim)	Activités	Handball		
Repas		Repas		Repas	
Temps calme		ANIMATION (anim)	Handball	Temps calme	
Activités		Handball	ANIMATION (anim)	ANIMATION (Anim)	Handball
		Gouter		Handball	ANIMATION (Anim)
		Activités			
Douche + Temps Calme		Douche + Temps Calme		FIN DU STAGE	
Repas		Repas			
Veillée		Boom			

7. INSCRIPTION

Modalités d'inscription :

Remplir le dossier d'inscription en ligne sur le site https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/

Le client remplit un formulaire en indiquant toutes les informations sur le représentant légal et sur son (ses) enfant(s), dès lors, l'inscription est prise en compte. Cette dernière ne sera considérée comme définitive, qu'une fois la totalité des versements effectués.

La totalité de la somme demandée (490.00€) devra être acquittée au plus tard avant le 1 Août 2023. Une facture sera, si besoin et sur demande, éditée par le Comité Nord Handball à destination des parents du stagiaire.

Le stage étant limité à 30 personnes, le Comité Nord Handball priorisera les premières inscriptions reçues. Par ailleurs la structure organisatrice se réserve le droit de sélectionner les candidatures afin de respecter la mixité des groupes, cela dans le cadre de la bonne organisation du stage (Logement et activités notamment…)

Modalités de paiements :

Les paiements seront effectués directement via une billetterie en ligne sur la plateforme HelloAsso.

- ☐ À la suite de votre commande, un billet vous sera directement transmis par la plateforme HelloAsso.

1) PAIEMENT DIRECT ET EN TOTALITE : 490 €

2) PAIEMENT 3X SANS FRAIS :

- Premier versement à l'inscription : 163,33 €
- Second versement avant le 31 du mois suivant celui de l'inscription : 163,33 €
- Troisième et dernier versement avant le 31 du mois suivant celui du second versement : 163,34 €

3) PAIEMENT 5X SANS FRAIS :

- Premier versement à l'inscription : 98 €
- Second versement avant le 31 du mois suivant celui de l'inscription : 98 €
- Troisième versement avant le 31 du mois suivant celui du second versement : 98 €
- Quatrième versement avant le 31 du mois suivant celui du troisième versement : 98 €
- Cinquième et dernier versement avant le 31 du mois suivant celui du quatrième versement : 98 €

MODALITÉS D'ANNULATION :

Consultez les conditions de vente : https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS :

Avant le stage nous reprendrons contact avec vous pour vous donner les dernières indications (informations utiles, coordonnées de l'encadrement, etc…).

Semaine du stage : Dimanche 20 Août au Vendredi 25 Août 2023.

TRANSPORT & ACCUEIL:

Acheminement par vos propres moyens directement sur les lieux : : Parc Départemental de Nature et de Loisirs d'Olhain à Maisnil-lès-Ruitz (https://www.parcdolhain.fr/nous-decouvrir/)

Arrivée : Dimanche 20 Août - Accueil entre 15h et 15H45 sur site

Départ : Vendredi 25 Août – Fin du stage dès 18 Heures.

Covoiturage :

Sachez que nous pouvons mettre en contact les familles.

8. REGLEMENT INTÉRIEUR - CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Conditions Générales de vente 2023 du stage estival à Olhain par le Comité Nord de Handball

Le cout des sejours comprend :

- L'hébergement et la restauration.
- Les activités.
- Une dotation short, maillot, chaussettes de marque Handball type « Hummel ».
- Les indemnités de l'équipe d'encadrement (entraineurs et animateurs)
- Le matériel pédagogique, les activités et excursions décrites dans le programme.
- Les assurances : Responsabilité civile et professionnelle de l'Association, Assurance pour un accident qui survient à l'enfant, ou commis par l'enfant, durant le stage sous notre responsabilité.
- L'organisation et la préparation des séjours.

Le prix d'un sejour ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles :

Durant le séjour, un mode de garde et de gestion de l'argent de poche est proposé aux plus jeunes, et à tous ceux qui veulent éviter un vol. Les animateurs donnent éventuellement des conseils, sachant qu'aucun achat n'est imposé par l'équipe d'animation. Toutes les dépenses liées à une bonne organisation du séjour étant prises en charge par le Comité Nord Handball et son équipe d'encadrants. Nous vous conseillons de la modération concernant le montant de cet argent de poche.

- Les frais médicaux

En cas de visite auprès d'un médecin ou de soin survenu durant le séjour de votre enfant, Le Comité Nord Handball pourra réaliser l'avance des frais. Le montant de ces frais vous sera communiqué, soit par la direction du stage, soit par notre service administratif. Nous vous adresserons les feuilles de soin/remboursement des règlements des sommes engagées.

Paiement :

Vous pouvez étaler les paiements jusqu'à 3 ou 5 fois sans frais supplémentaires (attention : le dernier encaissement doit se faire au plus tard le 1er Août 2023.

La totalité de la somme demandée (490.00€) devra être acquittée au plus tard le 1 Août 2023. Une facture sera, si besoin, éditée par le Comité Nord Handball à destination des parents du stagiaire.

ANNULATION STAGE

Annulation de votre fait :

Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée rapidement par mail. Le dossier d'annulation sera alors traité par notre service.

Les frais d'annulation qui sont imputés à la famille pour toute annulation sont les suivants :

- Supérieur à 30 jours : Remboursement intégrale des sommes versées.

- Entre 30 et 21 jours du départ : 30% du prix du séjour.

- Entre 20 et 15 jours du départ : 60% du prix du séjour.

- À moins de 15 jours du départ : 100% du prix du séjour.

Modification et annulation de notre fait :

En cas d'annulation du séjour du fait du Comité Nord de Handball (circonstances majeures pour assurer la sécurité des enfants ou pour l'insuffisance du nombre de participants pour organiser le séjour) et à défaut d'accord amiable sur un séjour de substitution, la famille obtiendra le remboursement immédiat des sommes versées.

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié du fait de l'Association, sur un élément essentiel tel qu'une hausse significative du prix, il est possible, dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit de mettre fin à la réservation sans pénalité et obtenir le remboursement des sommes versées, soit d'accepter de participer au stage modifié

Nature de la garantie

Nous vous garantissons le remboursement des pénalités d'annulation qui vous seraient facturées en vertu de l'application de nos conditions de vente (voir ci-dessus rubrique ANNULATION), lorsque cette annulation, notifiée par écrit avant le départ, est consécutive à la survenue d'un événement non prévisible et indépendant de votre volonté, et sur présentation d'un justificatif :

- Maladie grave, accident grave ou décès de l'inscrit, ou d'un membre de sa famille proche.
- Hospitalisation de plus de 3 jours pour maladies nerveuses, mentales, traitements psychotiques ou psychothérapiques.
- Licenciement économique de l'un des parents.
- Modification par l'employeur d'un des parents de la date des congés annuels, et ayant un impact sur la période du séjour.
- Mutation professionnelle d'un des parents, entraînant le déménagement de la famille

Modifications de programme

L'organisation du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités ...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

Exclusions

Le Comité Nord de Handball et son équipe d'encadrement se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un stagiaire, avec effet immédiat, si, par son comportement, il mettait en danger sa propre sécurité, celle des autres ou le déroulement du séjour (non-respect des règles de vie, des autres participants, de l'équipe d'encadrement, ou comportement abusif ou violent). Dans ce cas, l'intégralité du stage est due, ainsi que les frais de retour au domicile ou sur le lieu défini par son responsable légal. Ces coûts sont alors à la charge du représentant légal

Tous les événements non indiqués dans l'article 1 ci-dessus « Nature de la garantie » sont exclus.

Dans tous les cas suivants, le stagiaire se verra exclu :

- Usage de drogues, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin.
- État alcoolique, actes intentionnels, inobservation d'interdictions officielles
- Participation à des bagarres.
- Dommages intentionnellement causés par le stagiaire sur son ordre ou avec sa complicité ou son concours.
- Usage d'armes ou d'objets menaçant la sécurité d'autrui.
- Convocation en justice
- Tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution du contrat, notamment les interdictions décidées par les autorités.

Dégâts

La responsabilité civile du Comité Nord de Handball intervient si sa responsabilité est retenue (acte ordinaire de vie quotidienne, activité, etc.). S'il s'agit d'un dommage (casse, détérioration…) où est reconnue la responsabilité du stagiaire (acte interdit, acte volontaire hors action ordinaire…), nous devrons demander de faire fonctionner la responsabilité civile qui couvre ce stagiaire. Si besoin, la direction du séjour (ou, à défaut, notre équipe administrative après le séjour) vous informera des dégâts occasionnés et de leurs circonstances, et vous soumettra la facture de réparation. De même, pour les dégâts occasionnés aux biens que nous louons (locaux, matériels, etc.), l'assurance personnelle du stagiaire pourra être sollicitée.

Responsabilité

Le Comité Nord de Handball décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration d'un objet de valeur, ou en cas de vol d'argent (sauf en cas d'argent confié à l'équipe d'encadrement), ou d'objets personnels.

Accident

En cas de blessure durant le séjour, Le Comité Nord de Handball transmet à son assurance un avis de sinistre. Celle-ci rentre en contact éventuellement par la suite avec le représentant légal du stagiaire concerné.

Votre assurance

Nous vous conseillons de souscrire un « Contrat d'assurance de personnes » couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les enfants dans le cadre de certaines activités.

Conditions générales de fréquentation au stage

Toutes les personnes participantes au stage attestent avoir lu, daté et signé ce document. Chaque participant doit être licencié à la FFHB et avec une licence compétitive de la saison 2022-2023.

Assurance

Le Comité Nord de Handball est assuré à la MAIF et bénéficie des garanties du contrat d'assurance police n° 2128003N. Cette assurance ne couvre pas les vols, dégradations, malveillance…

Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier et individuelle d'accident.

Modifications de programme

L'organisation du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités ...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

Renvoi d'un stagiaire

L'organisation du stage se réserve le droit d'exclure un stagiaire perturbant le déroulement du stage et ce, pour différentes raisons : comportement inapproprié par des propos grossiers, une tenue incorrecte, des actes violents, des paroles déplacées.

Conditions générales de ventes et règlement intérieur du stage :

Consultable sur https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/

Déclaration de séjour

Nos séjours sont déclarés à Direction Départementale de la Cohésion Sociale DDCS. Ils répondent aux obligations réglementaires de qualités et à la sécurité des installations et de qualification de l'encadrement.

Certificat médical

Tout stagiaire doit pouvoir justifier d'une non-contre-indication à la pratique des activités sportives

Pass sanitaire / Test PCR

Le pass sanitaire ou un test PCR pourra être demandé en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Autorisation des parents

Les parents ou tuteurs légaux, à l'acceptation du règlement intérieur, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent aux responsables du Comité Nord de Handball de prendre toutes les mesures d'urgences concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aigue, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Autorisation parentale

Les parents ou tuteurs légaux, à l'acceptation du règlement intérieur, autorisent l'enfant à participer à l'ensemble des activités proposées dans le cadre du stage.

Droit à l'image

Les parents ou tuteurs légaux, à l'acceptation du règlement intérieur, autorisent Comité Nord de Handball à photographier leur enfant pendant le séjour et à utiliser les photos sur les différents outils de communication de la structure (flyers, affiches ...).

En validant votre inscription, vous attestez avoir pris connaissance de ce document ainsi que du règlement intérieur et des conditions générales de vente consultable https://comitenord-handball.fr/stage-ete-2023/ et acceptez par conséquent l'ensemble des conditions.

Les Règles

Pour assurer le meilleur déroulement possible, les règles de vie suivantes devront être respectées :

- Je respecte les autres stagiaires, l'équipe d'encadrement ainsi que le personnel d'accueil des sites d'hébergement et des installations sportives.
- Je respecte des règles de vie fondamentales :
- Je suis ponctuel(le) : au repas, pour les activités, les entraînements (etc…).
- Je ne dégrade pas les lieux qui m'accueillent. Toute dégradation me sera facturée au cas où je serai en cause.
- Je n'utilise pas mon téléphone portable : il est interdit durant les activités et les repas.
- Je participe aux tâches de la vie quotidienne telles que débarrasse mes couverts, mon assiette, nettoyer ma chambre…
- Je respecte les autres stagiaires : je reste courtois(e) en toutes circonstances.
- Je respecte la législation et les consignes de l'équipe d'encadrement.
- Je respecte le matériel que la société met à ma disposition.
- La mixité dans les chambres est formellement interdite. Une salle commune est prévue pour permettre les échanges sociaux.
- La récupération faisant partie intégrante de l'entraînement, je respecte les périodes de repos et j'ai également une bonne hygiène de vie.
- La consommation d'alcool, de drogues et de tabac est strictement prohibée.

Je sais que si je ne respecte pas ces règles ou si je me comporte de telle manière que je puisse porter préjudice au bon déroulement du stage, je suis susceptible d'être exclu(e) , de façon temporaire ou définitive ; je peux retourner immédiatement chez moi.

J'atteste, en acceptant de ce règlement, que j'ai lu ce règlement, que je l'approuve et que je m'engage à respecter ce contrat (si je suis majeur, à le faire respecter par mon enfant si ce dernier est sous ma responsabilité). En l'acceptant je m'engage à accepter toute décision venant de Comite Nord de Handball dans le cas où je dérogerai (moi ou mon enfant) à ces règles.

Contact - Renseignements

Comité Nord Handball

Téléphone : 03.20.59.92.51

Internet : www.comitenord-handball.fr

Courriel : comitenordhandball@gmail.com